

La démocratie participative : une utopie ?

Le bulletin de l'association
Gleizé citoyenne et solidaire

L'écho du citoyen
n°6 – oct. 2011

« Si les citoyens continuent à se renfermer de plus en plus étroitement dans le cercle des petits intérêts domestiques, on peut appréhender qu'ils ne deviennent inaccessibles à ces puissantes émotions publiques qui troublent les peuples, mais qui les développent et les renouvellent »

Alexis de TOCQUEVILLE

De la démocratie en Amérique (1835)

Participation citoyenne

La démocratie participative, c'est dépasser le pouvoir personnel et l'arrogance qu'il génère de la part des décideurs, par un fonctionnement collégial des décisions publiques. Le budget participatif, c'est son application aux finances locales. En commençant par les quartiers, lieux de proximité.

Ne nous faisons pas d'illusion : l'autoritarisme et l'arbitraire de trop de décideurs d'une part, l'individualisme et la passivité des citoyens-électeurs d'autre part, forment un cercle vicieux. Et ceci de l'échelon local jusqu'au niveau européen. Rompre ce cercle par un renouveau démocratique, c'est ce que nous préparons. Ce changement sera long et ne se réalisera qu'avec votre participation, car les élections de l'an prochain et les municipales de 2014 seront décisives, mais insuffisantes à elles seules.

Notre but est la réduction des inégalités sociales ; et notre conviction est qu'elle ne se réalisera qu'avec la participation de tous, ce qui suppose l'apprentissage de nouvelles méthodes et de lieux de décision plus proches des gens. En commençant par les quartiers, puis en remontant (commune, agglomération, département, région, nation, Europe) car ils sont interdépendants. L'exemple de Grigny (69) que nous vous présentons sera utile pour nous en inspirer, à Gleizé et à la CAVIL. Mais pas pour le copier, car chaque commune a son histoire propre.

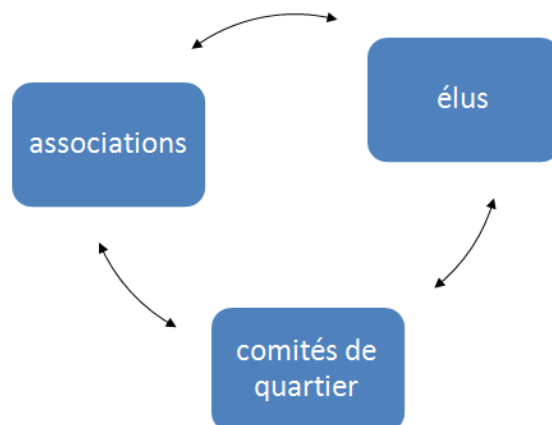
Comment appliquer le budget participatif aux réalités de Gleizé ? C'est le débat que nous voulons ouvrir avec vous.



Sommaire :

- Participation citoyenne
- Information et formation, les outils indispensables de la démocratie participative
- Pour de véritables comités de quartier
- Le budget participatif à Grigny (Rhône)
- Conférence-débat le 10 janvier : citoyens, usagers, les services publics répondent-ils à vos besoins ?
- Un site internet pour aller plus loin

La démocratie ne consiste pas à donner carte blanche à des élus pour la durée de leur mandat. Encore faut-il que les citoyens soient en mesure de contrôler si les promesses qu'on leur a faites ont été réellement tenues !



Information et formation, les outils indispensables de la démocratie participative

Elles en sont des préalables essentiels, en fondant et enraccinant la responsabilité individuelle, condition de tout engagement.

Celui ou celle qui entre dans une telle démarche, qui suppose efforts et persévérance, peut faire une double expérience, source d'enrichissement humain :

- celle du pouvoir d'agir, de prendre en charge une part de la vie sociale, qui donne accès au statut d'acteur ;
- celle d'incarner collectivement des valeurs, de partager des émotions, d'être relié à d'autres.

L'information publique est un droit et une condition de la vie démocratique. Elle doit s'améliorer sans cesse en concertation avec usagers, citoyens, et agents du service public. La formation est un principe d'action pour tous les acteurs de la participation démocratique locale. Elle doit être conçue comme ce qui qualifie, comme une formation-développement. Elle doit

s'appuyer sur du vécu, tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour améliorer les capacités d'analyse et de proposition du plus grand nombre.

Cette formation peut être diverse :

- Connaissance des institutions locales et de leur fonctionnement



- Formations sur des enjeux spécifiques : transports, vie sociale, urbanisme...
- Principes et outils de la démocratie participative
- Animation, prise de parole en

public, dynamique des groupes

- Dialogue avec les agents des services publics sur l'organisation et le fonctionnement des services, notamment pour.

C'est le rôle que s'est assigné Gleizé citoyenne et solidaire. Sur les thèmes du développement durable, de la citoyenneté des jeunes, de la solidarité, du budget municipal, ou récemment de l'aménagement du territoire, nos bulletins bisannuels ont contribué à éclairer le jugement des habitants de la commune. Ils ont aussi permis aux adhérents de notre association de progresser dans leur engagement citoyen.

NB : à Gleizé, la Commission communication du Conseil municipal a décidé la mise en place d'un site internet interactif d'information. Si l'idée nous paraît bonne en soi, nous craignons fort que la bonne parole distillée par la municipalité ne laisse aucune place à la critique citoyenne. Chacun pourra le vérifier par lui-même...

Pour de véritables comités de quartier

Actuellement, dans notre commune, ils font de la figuration et n'ont aucune influence sur la politique municipale. Ils servent d'alibi à l'exécutif pour masquer l'absence de réelle concertation.

Pour nous, ils doivent être consultés bien en amont des projets et des décisions. Les habitants doivent disposer des éléments leur permettant d'exprimer attentes et propositions. Sur le plan budgétaire, deux possibilités : soit disposer d'enveloppes

de quartier pour réaliser certains projets, soit contribuer au débat budgétaire communal en définissant des priorités quant aux dépenses, qu'elles soient de fonctionnement ou d'investissement.

L'intérêt général est un processus de construction d'une volonté collective qui ne se limite pas à la somme des intérêts particuliers. C'est pourquoi, outre la mise en place de dispositifs de sensibilisation et de formation (Cf. article p. 2), le processus de

consultation des citoyens, devra impliquer le milieu associatif ainsi que les agents des services publics comme experts dans la mise au point des propositions des citoyens.

Dans notre société individualiste, où le repli sur soi semble la règle, de tels comités de quartier seront de véritables lieux de responsabilisation et de citoyenneté retrouvées.



Le site « demopart » de la ville de Grigny (69) : un exemple très convaincant de ce que la volonté politique permet de faire.

Le budget participatif de Grigny (Rhône)

Commencé en 1997 avec la création du premier conseil de quartier du centre ville, le budget participatif est une étape dans la vie démocratique de la commune, qui vote à gauche depuis 1977. Huit ans après, ils étaient six. D'abord dans le cadre des conseils, les habitants font des propositions pour le budget de l'année suivante, portant surtout sur l'investissement. Les services municipaux les recensent et les chiffrent.

Aujourd'hui, le budget participatif est élaboré par trois conseils :

- le Conseil associatif dans lequel s'expriment toutes les associations locales sur la base

du volontariat;

- le Conseil municipal des jeunes;
- les Conseils de quartier.

Commencé dans chaque conseil, le débat se conclut en AG qui réunit environ 150 personnes. Toutes les dépenses proposées sont mises en débat et votées à main levée. La réunion dure une grande journée, se termine tard dans la nuit. Une enveloppe est décidée chaque année. Elle n'est pas extensible et certaines dépenses sont prioritaires. Ainsi de la réfection des fenêtres de l'école Joliot Curie, qui datent des années soixante. Ces fenêtres sont sans isolation et basculent.

Elles sont donc dangereuses pour les gamins.

Le budget participatif comprend des opérations pluriannuelles pour découper en tranches les grosses opérations. Il augmente donc tous les ans puisqu'il s'enrichit des opérations pluriannuelles. Les propositions nouvelles de chaque année sont donc bien inférieures au budget cumulé.

Avec 3 à 4 millions d'euros, ce n'est plus du gadget mais du concret. Le vote est toujours respecté : le budget participatif tel qu'il a été voté en novembre est intégré dans le budget général et n'est pas rediscuté par les élus.



Pour nous contacter :
63, rue Olivier Messiaen
69400 GLEIZE
gleizecitoyenne@free.fr

Citoyens-usagers : les services publics répondent-ils à vos besoins ?

Table-ronde avec des responsables politiques, syndicaux et associatifs locaux.

Mardi 10 janvier à 20h



Bourse du travail

Place Roger Rousset
Villefranche sur Saône

Entrée libre — Pot de l'amitié

Vous aussi, vous souhaitez participer à la rédaction de L'écho du citoyen ? Alors n'hésitez pas à nous contacter, nous vous inviterons aux réunions de rédaction. A bientôt !

Ce bulletin, entièrement financé par les adhésions, a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Il a été imprimé par l'établissement d'aide par le travail Robert Lafon (Villeurbanne).

Ont participé à sa rédaction : Jean-Michel BLANCHARD (Les Bruyères), Philippe BRACHET (Les Grand'Maisons), Gisèle BROUTY (OUILLY), Isabelle CARRY-PEDELUCQ (La Rippe), Claude CHOTARD (Belleroche), Dora DIEZ (La Claire), Michel GAGNARD (La Claire), Alain GAY (Chervinges) et Bernard LEBLOND (Le Bourg).

Notre site internet, pour aller plus loin...

Vous y trouverez toutes sortes d'informations utiles :

- des articles en version longue, liés à l'activité de l'association et au travail des élus de l'opposition
- tous les numéros de L'écho du citoyen (depuis septembre 2008)
- des fiches thématiques, des documents d'information (SCOT, PLU, PADD)
- les statuts de l'association et la composition de son Conseil d'administration
- des liens (comptes-rendus des conseils municipaux et communautaires, autres associations, ...)

Vous pouvez y indiquer votre mail pour recevoir une alerte lorsqu'un nouvel article est publié. Vous pouvez bien sûr y laisser des commentaires.



<http://www.gleizecitoyenne.over-blog.com>



Bulletin d'adhésion

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Mail _____

Accompagnez ce bulletin d'un chèque de **20 €**, à l'ordre de Gleizé citoyenne et solidaire, et envoyez le tout au siège de l'association : 63, rue Olivier Messiaen 69400 GLEIZE.

Vous pouvez également nous envoyer :

- vos remarques, suggestions ou analyses, sur tous les sujets concernant Gleizé
- un chèque de soutien (pour aider à financer ce bulletin, par exemple)